



RPX EXTRA

dedp D/R

7 NOVEMBRE 2023



Points abordés

- ◆ Expérimentation départ en avance GDS
- ◆ Audience PER Allianz
- ◆ Travaux Grand Villeneuve PHASE D
- ◆ Avantage Café
- ◆ Quasi accident de personne CLX

Expérimentation départ en avance GDS

La direction nous a présenté une nouvelle fois cette expérimentation (sur les lignes B et D) qui débutera le 13 novembre, après une première information en RPX en Avril. Malgré nos remarques négatives antérieures, la direction sans surprise s'entête, le projet étant piloté dans les hautes sphères chez Réseau et Transilien.

Après la mise en place de l'IVAD, il y a quelques années, l'entreprise poursuit sur la voie des apprentis-sorciers en recherchant un gain de ponctualité au prix d'une dérogation aux règles établies quant au processus de départ des trains.

L'expérimentation, qui n'en doutons pas sera sans doute prorogée, autorisera l'ADC au départ de GDS, à toutes heures en semaine et WE, à partir avec une avance jusqu'à 3 mn en direction de Chatelet, les conditions requises (PPE/ST/AUM) étant réunies. En avril, la direction avait envisagé une remise à l'heure à CLX mais elle a finalement jugé préférable de la faire à PAA.

A la même date, l'aiguilleur de CLX commencera à utiliser une nouvelle application d'aide à la prise de décision pour la priorité de passage B ou D en fonction de la situation.

Nous avons émis de forts doutes quant à la pertinence et à l'efficacité de la mesure lorsqu'on connaît les conditions de circulation dans la zone et les flux de voyageurs en gare de GDS.

Une note de service (projet ci-contre) va être intégrée à la LT DR TT0911 et une communication sera distribuée aux agents en complément.

L'encadrement prévoit une présence sur les quais en gare du Nord à partir de 6h30 durant les premiers jours.

Nous avons demandé à la direction de regarder l'impact sur le montage des JS pour les Ev au départ de GDS, ce qu'elle n'avait pas fait.

Stationnement dans les inter-gares, non respect de la remise à l'heure à PLY, rupture de séquences, nous avons pointé l'ensemble des risques induits. Mais c'est argumenté dans le vent face aux promoteurs du projet. Nous verrons...

NOTE DE SERVICE

DSDR-NS-2023-008

Départ en avance des trains commerciaux de « Gare du Nord Souterraine » et de « Châtelet » vers « Paris Gare de Lyon »

Motif :

Dans le sens Nord > Sud, limiter les sur-stationnements des circulations B et D à « Gare du Nord Souterraine » et les arrêts en pleine ligne entre « La Plaine - Stade de France » / « Stade de France - St Denis » et « Gare du Nord Souterraine ».

Périmètre d'application :

Dérogations aux articles A62.01, D11.02, D12.01, D13.01, D13.02, D13.04, D13.05 du RCL (TT00510 à TT00516), à l'article 101 de l'OP00587 et à l'article 40 de l'ISF211 :

Dans le sens Nord > Sud, le conducteur est autorisé à partir en avance avec un maximum de 3 minutes avec des voyageurs de « Gare du Nord Souterraine » en direction de « Châtelet-Les Halles » et au départ de « Châtelet-Les-Halles » vers « Paris Gare de Lyon ».

Procédure :

Au départ de « Gare du Nord Souterraine » (GDS), en direction de « Châtelet-Les Halles » (CLX) :

- ▶ Le conducteur observe l'allumage de l'IVAD (ou demande verbale de l'AC) ;
- ▶ Si l'heure de départ prévue est dans les 3 minutes et que les autres conditions éventuelles sont réunies (PPE, AuM), le conducteur réalise le Service du Train et se met en mouvement.

Au départ de « Châtelet-Les-Halles » (CLX), en direction de « Paris Gare de Lyon » (PAA), après être parti en avance de « Gare du Nord Souterraine » :

- ▶ Le conducteur réalise le temps d'arrêt prévu à la fiche horaire : si rien ne s'y oppose, il réalise le ST et se met en mouvement au bout de ce délai et conserve l'avance prise à « Gare du Nord Souterraine ».

⚠ Cette avance ne doit pas excéder 3 minutes et implique une remise à l'heure au départ de « Paris Gare de Lyon ».

- ✓ Le PPE, ST, AuM et l'utilisation de l'IVAD restent inchangés.
- Le sens Sud > Nord n'est pas concerné.



Audience PER Allianz

Nous avons récemment été reçus en audience pour faire le point sur le suivi des dossiers de PER Allianz des ADC statutaires embauchés à partir du 1er Janv 2009. Nous rappelons que ce système vise à compenser la perte des 5 ans de bonification par le versement d'une rente à l'échéance à partir du capital constitué et financé exclusivement par l'entreprise (4,6% du salaire liquidable).

200 ADC de l'établissement environ « bénéficient » de ce système et selon la direction, après vérification, il n'y aurait pas de trou dans la raquette (quelques cas de changement de nom ont été identifiés).

Nous vous rappelons que vous devez recevoir chaque année un relevé de situation et qu'il existe une clause de bénéficiaire que vous pouvez modifier auprès d'Allianz.

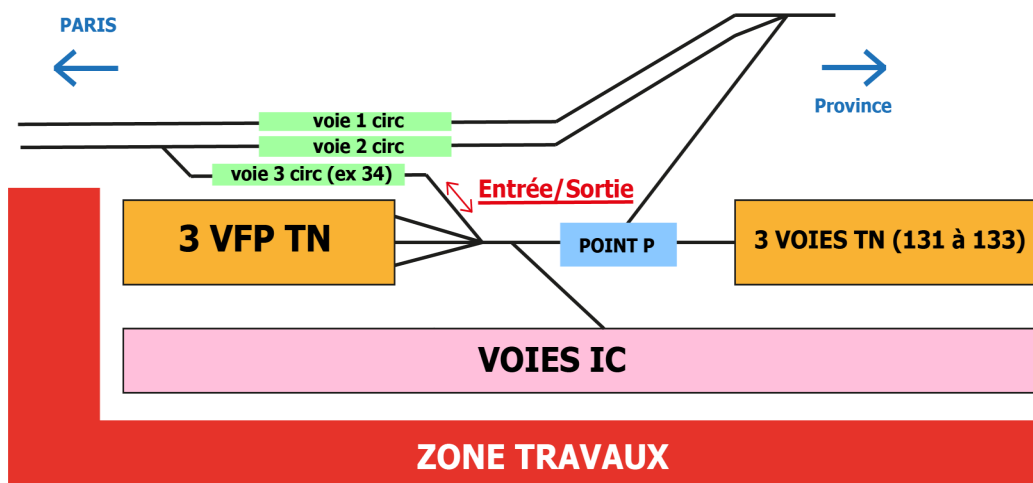
A notre demande, une plaquette reprenant les contacts d'Allianz va être diffusée auprès ADC.

S'agissant du devenir de ce plan d'épargne retraite en cas de transfert chez un opérateur privé, l'accord de branche prévoit la continuité du système. Contactez un-e délégué-e SUD-Rail si vous avez des questions sur ce sujet.

Travaux Grand Villeneuve Phase D

La direction nous a présenté la dernière et plus longue phase des travaux du Grand Villeneuve qui se dérouleront à partir du 20 novembre jusqu'en décembre 2026. Un nouveau technicentre va sortir de terre avec la création d'un atelier 7 voies et de la construction de 2 voies Fosses/passerelles supplémentaires. Les voies 1 et 2 Circul réouvrent. Les entrées/sorties par 1M/2M seront impossibles et s'effectueront depuis Paris par la voie 3 circul (ex voie 34) et le point P pour remisage sur l'une des 3 voies TN. Un signal de type haut dédié à la voie a été implanté voie 3 Circul pour commander l'entrée du site. Il faudra avoir eu le Rappel 30 au signal précédent, voie 1M, pour entrer sur le site.

A partir du changement de service, l'accès piéton à VIP se fera par une entrée provisoire depuis le quai de la voie 2M à Pompadour puis à partir du 31 janvier 2024 via une passerelle. La dépose et la prise en charge taxi se feront également à Créteil Pompadour, la gare étant ouverte H24. Le temps alloué pour marche vient d'être mesuré et sera intégré pour le montage des JS. Nous avons demandé à la direction de vigiler l'état des pistes et de l'éclairage sur cet itinéraire.



JOB SA 2024

Sortie matin
1 UM Z2 1 US R2N 1 UM3
Sortie de jour 3 UM3
Entrée de jour 3 UM3
Entrée de nuit
1 UM Z2 1 US R2N 1 UM3

Avantage café

Face à vos innombrables signalements et nos coups de gueules récurrents vis-à-vis des dysfonctionnements des machines à café à Corbeil et dans les locaux du Nord de la ligne, la direction a enfin alerté le prestataire qui a reconnu des problèmes internes de personnel qui ont eu pour conséquence un défaut d'approvisionnement des machines.

Nous espérons que cette mise au point portera ses fruits car il est inadmissible qu'un ADC n'ait pas un café à disposition à sa PS à 3h du matin ! Un prochain point avec le prestataire est prévu début décembre.

D'autre part, la délégation SUD-Rail a demandé qu'une seconde machine à café soit installée sur le site de Corbeil car celle en place est utilisée par plusieurs services. La direction va en envisager la faisabilité.

Quasi accident de personne CLX

Fin septembre, un quasi accident de personne a eu lieu en gare de Châtelet. Nous avons demandé des comptes à la direction car la gestion de l'incident par la RATP nous a semblé problématique. En effet, le PCC a laissé l'ADC poursuivre sa mission sans aviser le COT ligne D, la victime tombée dans la voie étant sortie indemne de l'accident.

L'ADC a contacté son DPX à la fin de sa JS et celui-ci a traité l'événement a posteriori comme il se doit, c'est-à-dire un accident de personne avec choc émotionnel.

Suite à cette mauvaise gestion, il y aura un REX conjoint SNCF/RATP. Nous avons demandé qu'il nous soit communiqué.

URGENCE GAZA

Pour une paix juste et durable



CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter un(e) délégué(e) SUD-Rail (Appuyez sur le lien ou scannez le QR Code)



Syndicat SUD-Rail de Paris Sud-Est 40 allée de Bercy 75012 PARIS
09 50 25 20 69 / sudrailpse@gmail.com/ Facebook: Sud rail Pse